



NOTRE ÉPOQUE

Bientôt un vrai programme à l'école sur la sexualité

Pourtant obligatoire, cet enseignement est peu appliqué. Un nouveau programme, présenté en décembre, pourrait changer la donne.

Juliette Pousson

DE L'AVIS du monde éducatif, il était temps. Lors de son audition au Sénat, le 22 octobre, la ministre de l'Éducation, Anne Genetet, a annoncé que le nouveau programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evars) devrait voir le jour au plus tard lors de la rentrée 2025. Il sera présenté le 5 décembre au Conseil supérieur de l'éducation, instance consultative qui devrait le voter « sans trop de problèmes », indiquent des syndicats d'enseignants. La locataire de la Rue de Grenelle publiera le texte dans la foulée. Selon nos informations, des documents censés accompagner les professeurs et leur fournir des réponses à donner aux parents devraient également être diffusés.

Ce programme signera-t-il la fin d'une défaillance ? Depuis 2001, l'éducation à la sexualité est obligatoire dans les établissements scolaires. Or, sur le terrain, la loi est peu appliquée. « Moins de 15 % des élèves bénéficient des trois séances annuelles », alertait en septembre le Conseil économique, social et environnemental (Cese). Des circulaires ont depuis des années rappelé la loi et précisé les objectifs, mais elles étaient « assez complexes », selon un rapport paru en 2021 de l'Inspection générale de l'éducation, qui pointe un « cadre réglementaire et opérationnel manquant de clarté ».

Prévention des violences sexuelles, lutte contre le sexisme, éducation au consentement... Les enjeux sont pourtant nombreux. « Il y a urgence », prévient l'une des corapporteurs de l'avis du Cese, Cécile Gondard-Lalan-

ne, citant l'augmentation des maladies sexuellement transmissibles chez les jeunes, l'exposition accrue et précoce à la pornographie, ou encore le nombre d'enfants victimes chaque année de violences sexuelles – deux à trois élèves par classe selon la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles.

Des groupuscules réactionnaires très actifs

Comment expliquer que la loi soit aujourd'hui si peu appliquée ? Les enseignants évoquent surtout le manque de formation. « Je vois des collègues qui seraient volontaires, mais qui ont peur de mal faire, car ils ne se sentent pas armés », observe Arnaud Holzmann, professeur de SVT (sciences de la vie et de la terre) et lui-même formateur sur les questions d'éducation à la sexualité. Le secteur associatif, souvent sollicité pour animer ces séances, est débordé. Le Planning familial, par exemple, intervient dans 3 600 établissements chaque année et refuse autant de sollicitations « faute de moyens ».

Parmi les freins identifiés, le Cese relève une « frilosité des pouvoirs publics » face à la pression « de groupes très minoritaires, mais très visibles ». Le souvenir de l'ABCD de l'égalité, programme de lutte contre le sexisme et les stéréotypes de genre, est encore dans tous les esprits. L'annonce en 2014 de l'expérimentation de ce dispositif avait suscité les foudres d'associations traditionalistes et d'un petit nombre de parents d'élèves particulièrement déterminés. Preuve que le sujet est sensible, la ministre de l'Éducation

n'aurait, selon nos informations, pas encore tranché si oui ou non le terme « sexuel » figurera dans l'appellation finale du programme.

Renforcer la légitimité des professeurs

« À cause de cette opposition émanant de groupuscules proches des sphères catholiques réactionnaires et de l'extrême droite, certains enseignants ont pu lâcher l'affaire », regrette Guislaine David, porte-parole du syndicat Snuipp-FSU. Dans l'académie de Bordeaux (Gironde), fin 2023, une professeure qui donne des cours d'éducation à la sexualité a dû signaler au rectorat que son nom était partagé sur les réseaux sociaux par un de ces mouvements. À la rentrée, des tracts ont été distribués aux abords d'écoles ou envoyés directement à des enseignants, appelant à se mobiliser contre « l'apprentissage du changement de sexe à 6 ans » ou « de la sodomie à 9 ans ».

Cette campagne de désinformation, Élodie*, mère d'un enfant de CM 2 scolarisé en Seine-Saint-Denis, y a été confrontée fin septembre via un groupe WhatsApp de parents. « Une maman a relayé une propagande disant que les cours d'éducation à la sexualité servaient à rendre les enfants gays, trans, ou à leur apprendre à faire des fellations, et plusieurs parents s'y sont joints. C'était effarant ! »

« Ces discours, assure Guislaine David, se basent sur une méconnaissance de ce qu'on peut enseigner à l'école et l'idée que l'éducation à la sexualité relève uniquement du domaine des parents. » D'où la nécessité d'avoir un « vrai programme », clair, sur

lequel s'appuyer, afin de « renforcer notre légitimité à donner ces cours », note Arnaud Holzmann.

Concrètement, qu'est-ce qui changera ? Le texte « définira plusieurs axes d'apprentissage adaptés au niveau des élèves, ainsi que les compétences et les notions à transmettre, avec des exemples de mise en situation », explique Sophie Vénétiay, secrétaire générale du Snes-FSU. Jusqu'à présent, l'éducation à la sexualité dépendait surtout de la bonne volonté d'un ou deux enseignants, de SVT majoritairement. Le programme mettra l'accent sur l'interdisciplinarité des contenus. Mais le chemin est encore long, préviennent les syndicats d'enseignants, qui s'interrogent sur la mise en application de ces cours et réclament une formation spécifique pour « assurer leur autorité sur le programme ».

* Le prénom a été changé.



Je vois des collègues qui seraient volontaires, mais qui ont peur de mal faire, car ils ne se sentent pas armés

Arnaud Holzmann, professeur de SVT



APPLIQUEVANCE

Le programme, présenté le 5 décembre, a pour objectif d'éduquer progressivement les élèves aux questions liées à l'intimité et à la sexualité. (Illustration.)

